

Le Commissaire-enquêteur
Suzanne
20/09/22
6



Monsieur le Maire de Boissy-sous-Saint-Yon

A Boissy-sous-Saint-Yon, le 13/09/2022

Nos réf : RS/GD/SM/2022-197
Recommandée avec AR

Objet : transfert d'office de la voie privée Rue Marcel Paul dans le domaine public communal

Madame, Monsieur,

Une enquête publique sera menée du 25 octobre au 08 novembre 2022 selon les modalités de l'arrêté du Maire ci-joint.

Cette enquête vise à informer et consulter les riverains dont les propriétés sont concernées par cette procédure.

Le dossier est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez rencontrer le Commissaire Enquêteur aux dates de ses permanences, ou à défaut transmettre sous pli avant la fin de l'enquête vos remarques et observations afin qu'elles soient portées au registre d'enquête.

Le Conseil municipal délibérera ensuite sur l'approbation du transfert, au vu des résultats de l'enquête et du rapport du Commissaire Enquêteur.

Nos services se tiennent à votre disposition pour toutes questions ou demandes concernant ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

« signature »
Le Maire,
Raoul SAADA